



Tours, le 5 Janvier 2023

**Retraite, pas un jour de plus,  
pas un sou de moins !**

**Non au recul de l'âge de départ  
ni à l'augmentation de la durée de cotisation !**

Le gouvernement a décidé d'imposer le recul de l'âge du départ à la retraite à 65 ans ainsi que l'augmentation de la durée de cotisation, y compris en passant en force par le 49.3. Son projet sera présenté le 10 janvier.

D'ores et déjà nous savons que cette réforme va aggraver nos conditions de vie et de travail. Nous ne pourrons tenir dans les services, beaucoup seront en mauvaise santé ou déjà parti-es, cassé-es par la pénibilité de nos métiers et nos conditions de travail déjà très dégradées. Nous partirons alors avec des pensions minimales, notamment dans notre secteur féminisé à 80 % où les pensions sont déjà très basses et inférieures à celle des hommes.

Pour nous les choses sont claires : hors de question d'accepter ce recul social pour toutes et tous ! La majorité de la population est d'accord avec nous.

**Pour en discuter, s'informer et préparer la mobilisation  
toutes et tous ensemble :**

**Heure d'information syndicale le  
Jeudi 12 janvier de 14h30 à 15h30 :**

- Trousseau au local syndical, derrière le self
- Bretonneau au local syndical, bâtiment 32
- Clocheville, salle n°1 Bâtiment George Sand

Ces heures d'informations ont été déposées auprès de la direction, toute personne peut y participer en faisant sa demande 3 jours avant auprès de l'encadrement.



## Les organisations syndicales du département CFDT, CGT, FO, FSU et Solidaires n'acceptent pas le recul du départ à la retraite à 65 ans !

Sans attendre la fin des concertations, le gouvernement envisage :

- Un départ à 65 ans avec effet dès l'été 2023 pour les salarié·es nés en 1961 (voir tableau).
- Eventuellement un allongement de la durée de cotisation.
- La remise en cause des régimes spéciaux d'EDF et de la RATP.

ANNÉE DE NAISSANCE	ÂGE DE DÉPART	ENTRÉE EN VIGUEUR
1961	62 ans 4 mois	2023
1962	62 ans 8 mois	2024
1963	63 ans	2025
1964	63 ans 4 mois	2026
1965	63 ans 8 mois	2027
1966	64 ans	2028
1967	64 ans 4 mois	2029
1968	64 ans 8 mois	2030
1969	65 ans	2031

Alors que la réforme devait être présentée le 15 décembre, Emmanuel Macron a reporté son annonce le 10 janvier prochain. Elle reste à l'ordre du jour du conseil des Ministres début 2023 pour un vote à l'Assemblée Nationale au printemps et une mise en œuvre en juin 2023.

Alors que le Comité d'Orientation des Retraites prévoyait, il y a 5 ans, un déficit pour les années 2020, 2021 et 2022, il y a eu en fait un excédent de 3 à 4 milliards d'euros. Le déficit annoncé par le gouvernement pour les années à venir est très faible (moins de 0,5% du Produit Intérieur Brut). Toujours selon le COR, 5 actifs et actives sur 10 âgé·es de 58 ans occupent un emploi à taux plein, 6 sur 10 n'exercent plus d'activité à 61 ans ! 7 sur 10 à 62 ans ! Cette réforme va donc aggraver la précarité des senior·es sans emploi et, de plus, va de fait allonger la durée de cotisation au-delà de 43 ans pour celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt.

Dans ces conditions, les organisations syndicales départementales (CFDT, CGT, FO, FSU, Solidaires) avec leurs organisations nationales disent non à la réforme des retraites (cf. appel du 5 décembre 2022).

Dans l'hypothèse où le gouvernement maintiendrait ce projet, nos organisations syndicales appelleraient à la mobilisation en janvier (avec grèves et manifestations). Elles appellent tous les salarié·es, chômeur·es, retraité·es à se tenir prêts·es à répondre à l'appel qui sera lancé pour faire échec à cette réforme et au recul de l'âge de départ à 65 ans.

Elles invitent leurs sections syndicales et leurs syndicats, dans les entreprises et les administrations, à se réunir dès janvier, pour organiser en commun la tenue de réunions, d'AG, de distributions pour préparer cette mobilisation, sur la base des revendications partagées par l'intersyndicale départementale.

Saint-Avertin, le 28 décembre 2022